

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 35%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Autres candidats	10	384	250	69	9
		Bacheliers professionnels toutes séries	12	162	112	64	12
		Bacheliers technologiques toutes séries	10	220	125	50	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	202	140	46	9	100 %
			Masculin	182	110	23	0	0 %
			Total	384	250	69	9	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	53	36	20	4	33,3 %
			Masculin	109	76	44	8	66,7 %
			Total	162	112	64	12	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	110	58	24	4	40 %
			Masculin	110	67	26	6	60 %
			Total	220	125	50	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	133	80	12	3	33,3 %
				AB	133	93	19	3	33,3 %
				B	63	49	23	2	22,2 %
				TB	24	18	12	1	11,1 %
				TBF	4	3	3	0	0 %
				Total	360	243	69	9	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	17	4	0	0	
				AB	5	3	0	0	
				Total	22	7	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	2	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	5	2	0	0	0 %
				Sans mention	48	27	11	3	25 %
				AB	71	48	30	7	58,3 %
				B	28	26	17	2	16,7 %
				TB	10	9	6	0	0 %
				Total	162	112	64	12	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	1	0	0	0 %
				Sans mention	75	32	4	2	20 %
				AB	97	59	25	4	40 %
				B	38	29	18	4	40 %
				TB	5	4	3	0	0 %
				Total	220	125	50	10	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	211	156	54	7	77,8 %
			En réorientation	79	53	9	1	11,1 %
			Non scolarisés	74	35	6	1	11,1 %
			Scolarité étrangère	17	6	0	0	0 %
			Autres	3	0	0	0	0 %
			Total	384	250	69	9	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	150	108	64	12	100 %
			En réorientation	3	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	8	3	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	1	0	0	0 %
			Total	162	112	64	12	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	180	110	45	10	100 %
			En réorientation	19	11	5	0	0 %
			Non scolarisés	16	3	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
			Autres	5	1	0	0	0 %
			Total	220	125	50	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	64	61	15	2
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	45	42	12	1
			Autres doublettes	198	108	36	6
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	153	121	50	10
			Autres doublettes	51	0	0	0
		Baccalauréat Professionnel	Gestion des milieux naturels et de la faune	106	94	59	9

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres spécialités	48	14	4	3

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	20,8 %	28,9 %	23,8 %	22,2 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	14,7 %	19,9 %	19 %	11,1 %
		Autres doublettes	64,5 %	51,2 %	57,1 %	66,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	75 %	100 %	100 %	100 %
		Autres doublettes	25 %	0 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Gestion des milieux naturels et de la faune	68,8 %	87 %	93,7 %	75 %
		Autres spécialités	31,2 %	13 %	6,3 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Fiche Avenir : avis du Chef d'Établissement sur la capacité à réussir dans la filière BTS GPN et avis du conseil de classe.	Seulement les dossiers avec avis "très satisfaisant" et "satisfaisant".	Essentiel
	Résultats de 1ère et Terminale, particulièrement en biologie-écologie /SVT (si présentes), disciplines scientifiques, français et disciplines techniques (si présentes).	très bons à bons résultats	Important
	Résultats Titulaires du Bac : moyenne générale, biologie-écologie/SVT (si présentes), français et disciplines techniques (si présentes).	Très bons à bons résultats	Important
	Origine scolaire : type de baccalauréat préparé.	Au vu des spécificités du BTS GPN et dans un souci de réussite des candidats, sélection en priorité des candidats titulaires d'un bac Technologique STAV, d'un bac Professionnel secteur Aménagement, et d'un Général spécialités Biologie /Écologie, SVT, Physique/Chimie. et Mathématiques.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquis postbac (le cas échéant) : poursuite d'études, expérience professionnelle, service civique ...	Thématiques, structures, durée, fonctions occupées, appréciations et commentaires ...	Important
	Fiche Avenir : avis des équipes pédagogiques	Appréciations et commentaires.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Appréciations des enseignants : travail, sérieux, comportement, absences.	Sur les bulletins scolaires.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation : pertinence et cohérence avec la formation demandée - Connaissance de la formation et de son référentiel	Lettre de motivation	Très important
	Motivation : Existence d'un projet professionnel, clair, réfléchi et en adéquation avec la formation	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences dans le domaine de la nature : stages, chantiers, animations, bénévolat.	Durée, fréquence, thématiques et acquis examinés dans la lettre de motivation et dans la rubrique "Activités et Centres d'intérêt".	Très important
	Loisirs et/ou activités en relation avec la nature et sa protection	Motivation et engagement examinés dans la Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Se reporter au tableau synoptique : les critères sont identiques.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

CONSEILS AUX CANDIDATS

- Très important : Les candidats doivent prendre connaissance du contenu de la formation et de son référentiel (voir le site du ministère de l'agriculture <https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/gpn>) pour éviter de choisir ce BTS sur la base d'idées reçues.
- Ce BTS ne prépare pas aux métiers de soigneur animalier, même s'il permet d'obtenir un niveau bac+2 favorisant la réussite aux concours d'entrée dans les écoles spécialisées dans ce domaine.
- La lettre de motivation du dossier de candidature sur Parcoursup doit être rédigée personnellement, sans influence de support internet (lettre type) ou d'une tierce personne.

Signature :

Nicolas NOUAIL,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée agricole Charlemagne